



L'écho des CALANQUES

Regrouper toutes les volontés pour maintenir l'intégralité et assurer la sauvegarde du site classé des Calanques

Mars 2018

N°61

SOMMAIRE

- Editorial	1	- Boulevard Urbain Sud	8
- Pollution industrielle du parc national des Calanques : suite du feuilleton	4	- Musée subaquatique de Marseille dans l'anse des Catalans	10
- Métropole : Comité scientifique eau et assainissement (perturbateurs endocriniens)	5	- Calanques propres	10
- Legré Mante : période trouble.	6	- Plastic-odyssey	11
		- A la devanture du libraire	12

UCL, en ouvrant son magazine aux auteurs amis, leur laisse la responsabilité de leurs contributions.

EDITORIAL

2017 : une année sans repos Affrontement généralisé pour la sauvegarde des trésors du patrimoine marseillais

2017 aura été une année de pressions continues de menaces et d'atteintes aux plus grandes richesses du patrimoine marseillais.

Parc national des calanques toujours abusivement pollué dans sa partie marine.

Le Parc national des Calanques et les autorités responsables n'ont toujours pas solutionné l'empoisonnement de la flore et de la faune marines par les rejets polluants industriels et urbains, respectivement au large de Cassis et à Cortiou. UCL s'est clairement exprimée à ce sujet. Fidèle à sa méthode, notre association a non seulement dénoncé de telles nuisances intolérables dans un parc national, mais elle a proposé des solutions radicales. La suppression de ces rejets passe par la mise en place d'une station d'épuration épurant à 100 % les effluents de l'usine de Gardanne et ceux de l'agglomération marseillaise. Les techniques existent et ont fait la preuve de leur efficacité. L'argument que ni l'industriel, ni la métropole ne

disposent d'un budget suffisant n'est pas recevable. Les aides financières peuvent être trouvées au plan local, régional, national et européen, dans la mesure où il s'agit d'un parc national, la plus haute valeur de protection des milieux naturels. Les dossiers d'UCL support de ces propositions ont été adressés au ministre Nicolas Hulot en charge de l'environnement, ainsi qu'au premier ministre Edouard Philippe et au président Macron. Au lendemain de sa nomination, nous avons demandé à Monsieur Nicolas Hulot de le rencontrer à Paris. Nous attendons toujours sa réponse. Tout ce qu'il a fait jusqu'ici a été de scinder la Commission de Suivi du Site (CSS) en deux commissions (Terre et Mer) et de nommer une personnalité garante du bon

déroulement des réunions. Il a également reçu au ministère une délégation de personnalités politiques ou politisées, sans aboutir à une décision d'arrêter ces rejets scandaleux. UCL met plus que jamais la

pression pour arrêter ce massacre, en complément de sa plainte collective à Bruxelles, en cours d'instruction, contre l'Etat Français.

Dénonciation d'une canalisation vétuste porteuse de poisons dans le parc national des calanques.

Notre alliance avec Michel Mazzoleni (la Loupe de Simiane) et avec Aldo Franco (scaphandrier professionnel) a permis d'alerter les autorités sur l'urgence d'examiner l'état de la canalisation sous-marine qui injecte les effluents industriels pollués de l'usine d'alumine de Gardanne, au large de Cassis dans la partie marine du parc national des calanques. Les plongées sur site ont permis à Aldo Franco de remonter des « échantillons » de tuyaux suspects et de réaliser des photos témoins. Ces pièces ont été officiellement remises au préfet à l'occasion d'une réunion de la CSS (Commission de Suivi du Site). Elles étaient accompagnées d'un

dossier explicatif réalisé par Michel Mazzoleni. Est-il nécessaire de rappeler que ce sea-line a été installé voici maintenant un peu plus de 50 ans pour véhiculer les trop célèbres « boues rouges » ! Une canalisation cinquantenaire, une usine vieillotte, en déficit financier notoire, incapable de gérer ses déchets et de se moderniser et qui empoisonne la vie marine d'un parc national ! Nicolas Hulot et le gouvernement Macron alertés ne font rien ; ils portent une responsabilité grave et impardonnable qui nuit fortement à l'image de marque de la France.

Un million d'euros dépensés pour intoxiquer la vie marine dans des habitats artificiels.

Non ce n'est pas une galéjade marseillaise ! Des récifs artificiels (HLM à poissons) ont bien été immergés dans une zone du parc national des calanques sous influence des effluents pollués, insuffisamment traités par la station d'épuration de Marseille. Cette opération a été présentée comme une expérience de régénération d'une zone dégradée par les eaux usées de la cité phocéenne. Un tel procédé aide effectivement au retour d'organismes marins qui avaient déserté les lieux. Alors qu'en est-il ? Pourquoi cette opération porte le flanc à la critique ? Cherchez l'erreur !

On a tout simplement mis « la charrue avant les bœufs ». En effet, partout où ont été immergés des structures artificielles d'habitats, on a, au préalable, supprimé les causes de la disparition des espèces ; ce qui est de la logique la plus élémentaire. Alors seulement on peut espérer le retour de la vie en l'y aidant. L'horreur à Cortiou, c'est que les poissons et

d'autres organismes comestibles qui viendront s'installer dans ces structures hospitalières, seront inmanquablement contaminés par des produits hautement toxiques sortant de Géolide. Au hasard de leur déplacement, ils pourront même se retrouver dans les filets des pêcheurs, sur l'étal des poissonniers et même dans notre assiette. Moralité : ce million d'euros aurait pu être mieux utilisé ne serait-ce qu'en commençant à alimenter le budget nécessaire au perfectionnement de la station d'épuration de Marseille. Cette triste histoire est racontée de façon humoristique dans le n° 60 de notre magazine l'Echo des Calanques. Cet épisode regrettable de l'histoire du parc national des calanques est une bonne occasion de réclamer, une fois de plus, une épuration totale des eaux usées marseillaises. Alors les conditions seront favorables au retour d'une vie marine saine.

Massacre du site archéologique de la Corderie.

Après la vente, par la ville de Marseille, à Vinci, d'un terrain situé dans le quartier de la Corderie, l'aménageur a déposé une demande de permis de construire d'un immeuble. La parcelle étant située dans la zone historique de Marseille, des sondages et fouilles archéologiques préventives ont été réalisés conformément à la loi. Cette investigation a été confiée à l'Institut National de Recherches en

Archéologie Préventive (INRAP). A la surprise générale ces fouilles ont conduit à la découverte d'un site archéologique remarquable ; une carrière dont les roches ont été utilisées, dès le 6° siècle avant JC, pour construire la ville grecque qui deviendra Marseille. D'après Philippe Mellinand, chef du chantier de fouilles de l'INRAP, un tel site est le seul connu en France et même dans le monde

grec antique, associant de façon aussi évidente des roches aux diverses utilisations (fondations de murs, sarcophages, sculptures...) dont les habitants de Massilia eurent besoin. On venait ainsi de découvrir, par on ne sait quel miracle, l'un des plus anciens jalons de l'histoire de la ville de Marseille.

La découverte d'un tel trésor, allait probablement faire renoncer Vinci à son projet de construction d'un immeuble ; à défaut que les autorités l'y obligeraient. Que nenni ! Non seulement Vinci a maintenu son projet, mais il a été soutenu par le maire de Marseille Jean-Claude Gaudin et par la ministre de la culture Françoise Nyssen. Une décision scandaleuse qui n'a tenu compte ni de l'avis d'un aéropage d'experts de très haut niveau, ni de celui du groupement de nombreuses associations (CIQ St Victor-Corderie-Tellene, Laisse béton, CAS 7°, Citoyen 13, Ensemble mieux vivre à Marseille, Union Calanques Littoral, etc.), ni de l'opposition des habitants du quartier et d'un grand nombre de Marseillais. Nous avons déjà relaté dans le détail (Echo des Calanques n° 59) les péripéties des actions des associations pour sauver ce site d'exception : communiqués de presse, rassemble-

ments, pétitions, recours en justice, courriers et courriels au principaux responsables, etc. Tout cela en pure perte. En effet, les travaux de destruction du site archéologique ont commencé à l'aide d'énormes engins de travaux publics, la bétonisation suivra.

Comment est-il possible d'accepter que le maire de Marseille et la ministre en charge de la culture, privilégient le béton au patrimoine, le fric à la culture !

Pérenniser un tel trésor, le mettre en valeur, c'était conserver un jalon des plus précieux du commencement de Massilia, notre ville ; c'était aussi favoriser la culture, disposer d'un musée et d'un jardin de plein air, enrichir les activités touristiques et éducatives de Marseille, aérer un quartier qui en a grandement besoin.

Il n'y a même pas eu ce sursaut de lucidité de dernière minute des plus hautes autorités de l'Etat alors qu'il en va de sa crédibilité et de son image de marque en France comme à l'étranger !

« C'est la tare du sextenat de Gaudin. Il est atteint de bétonnite aiguë et a passé un pacte avec les promoteurs » José d'Arrigo, Grand Reporter.

Projet intolérable d'extension de l'école d'architecture de Luminy (Kedge Business School) au détriment d'espaces verts du parc national des Calanques.

Le projet d'extension de Kedge Business School comporte 8 niveaux de bâtiments se succédant en « restanques », sur une surface de 7200 m², avec un dénivelé de 25 mètres. Il comprend aussi le « décapage » de plus de 11.000 m² de milieu naturel, avec l'abattage d'une forêt. Les travaux devraient commencer à partir du 5 juillet 2018.

Ces travaux vont impacter et bétoniser 11.000 m² de milieu naturel dans l'aire d'adhésion du Parc National, contre l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, en l'absence d'étude d'impact, avec une enquête publique réalisée en catimini en pleines vacances estivales et la non consultation des associations !

Les conditions d'attribution du permis de construire sont dénoncées haut et fort par un groupement d'associations, appelé SOS Calanque composé, au départ, de l'AMIEU (Atelier Marseillais d'Initiatives en Ecologie Urbaine), du Comité du Vieux-Marseille, de FNE13 (France Nature Environnement), de Sites et Monuments et Union Calanques Littoral.

Une pétition a été mise en ligne (115 631 signatures). De nombreux rassemblements de protestation ont eu lieu. Un recours en justice est d'ores et déjà à l'étude.

BUS (Boulevard Urbain Sud) : les autorités n'ont pas pris en considération son débouché bouché au littoral et la destruction d'espaces verts.

« BUS » est un projet qui date de 1947 dans sa conception. Un peu plus de 70 ans se sont écoulés depuis et les conditions environnementales ont considérablement changées, notamment avec l'urbanisation galopante des quartiers traversés. Or les responsables actuels montrent qu'ils n'en tiennent pas compte, ou si peu, en particulier dans son tronçon final. Le projet a provoqué un tollé

général dans les quartiers concernés. Face à la gravité de la situation, les associations qui avaient commencé à se mobiliser, se sont réunies en un collectif, le CANBUS (collectif anti-nuisances bus) qui réunit SOS Nature Sud, Association Sauvons la Mathilde, Association face au B.U.S, Jardins familiaux collectif Joseph Aiguier, Union Calanques Littoral. Le CANBUS a proposé une

concertation avec les autorités responsables, a interpellé le Commissaire enquêteur par le canal des associations, lancé une pétition en ligne (change.org/p/boulevard-urbain-sud-non-merci) et édité un numéro spécial de « Respire » entièrement

consacré à ce projet et tiré à 15.000 exemplaires. Le collectif envisage aussi des rassemblements au niveau des zones sensibles et un éventuel recours à la justice. Les péripéties de ce nouveau dossier font l'objet d'un article détaillé dans ce numéro.

Legré-Mante : l'usine de tous les scandales !

Les dirigeants de l'usine Legré-Mante ont fermé l'établissement le 6 juillet 2009 sans aucun scrupule pour le personnel, ni pour l'environnement. Cette cessation d'activité a été confirmée le 24 juillet par le Tribunal de Commerce qui a prononcé la liquidation judiciaire. L'habitude avait été prise de déposer les résidus de fabrication à même le sol. Au lendemain de la fermeture de l'usine rien n'a été fait pour obliger la direction à faire disparaître ces décharges toxiques. Ces crassiers et autres amoncellements contiennent, en effet, des produits chimiques hautement toxiques qui menacent la santé des habitants et des scolaires du quartier. La menace est si importante qu'elle est à l'origine de la création du « Comité santé littoral sud », qui n'a de cesse de dénoncer une telle situation. A cela s'ajoute des projets immobiliers qui ont été combattus avec succès, au plan juridique, par les CIQ du quartier. Le projet le plus marquant fut celui du promoteur « Océanis » totalement démesuré, sinon démentiel : résidence de luxe comprenant 285 appartements de standing et une trentaine de villas ! Libérés de cette menace, la friche industrielle a fait alors l'objet de différents projets excluant toute

opération immobilière. Celui d'UCL de parc ludique et muséologique a fait l'objet d'un numéro spécial de notre magazine l'Echo des Calanques (n° 56). Il constitue un espace naturel de transition avec le parc national des calanques en respectant le caractère villageois de ce quartier de Marseille plein de charme. Or la menace immobilière vient de se renouveler avec l'arrivée d'une société suisse, Ginkgo Advisor, nouveau propriétaire de la friche, et son support marseillais, la Société Française des Produits Tartriques Mante (SFPT). Il nous faut, par conséquent, resserrer les rangs et passer la vitesse supérieure en mobilisant le plus grand nombre. Les habitants du quartier, les CIQ, les associations et les Marseillais doivent s'unir en masse pour faire face à une telle menace. La société Ginkgo s'est bien engagée à décontaminer le site, mais à quel prix ? Ne va-t-elle pas vouloir rentabiliser cette dépollution (qui a un coût) par un programme immobilier ? Si c'est le cas il faut nous y opposer par tous les moyens en s'inspirant notamment des arguments juridiques qui ont fait capoter tous les autres projets antérieurs.

« Seul je vais plus vite, mais ensemble nous allons plus loin ».

Il me reste quelque chose de très agréable à dire : remercier chaleureusement toutes les associations et toutes les personnalités qui ont fait alliance avec UCL et sans lesquelles nous ne serions pas allés aussi loin dans les actions et les combats que nous menons. Puisse 2018, récompenser de tels engagements et de tels efforts par la concrétisation de nos propositions d'un meilleur respect des trésors du patrimoine marseillais encore intacts ou qui survivent avec difficultés aux impacts de la pollution, de la dégradation et de la bétonisation.

Henry Augier, président.

Pollution industrielle du parc national des calanques Suite du feuilleton.

Le ministre Nicolas Hulot, en charge de l'environnement, est resté jusqu'ici totalement imperméable à nos sollicitations, nos dossiers, notre demande de rencontre au ministère. De son côté, le nouveau préfet semble avoir du mal à se mettre en place, si on en juge par le retard à convoquer la Commission de Suivi du Site (CSS). Bruxelles a prolongé l'instruction du dossier support de notre

plainte contre l'Etat français, pour complément d'information. Dans l'attente que cette situation se débloque et à l'initiative de Michel Mazzoleni, de la Loupe de Simiane, nous avons ciblé la canalisation qui véhicule les poisons industriels de l'usine d'alumine de Gardanne. Notre ami Aldo Franco, scaphandrier professionnel, a réalisé un travail remarquable en plongée, non seulement de

reportage en images, mais aussi de collecte d'échantillons. Ces échantillons ont été officiellement remis à la préfecture, tandis que le ministère en était officiellement informé. Comment prétendre qu'une canalisation vieille de 50 ans, n'a pas pris un coup de vieux ? Nous en voulons pour preuve l'intervention d'une société spécialisée à Cassis dont le travail est resté secret, en dépit de nos sollicitations d'information. Les autorités ne peuvent plus désormais se soustraire à une investigation, avec pièces à conviction, par un organisme spécialisé indépendant des intérêts du groupe Altéo.

Il est un volet important qui n'a pas fait jusqu'ici l'objet d'une investigation d'envergure ; c'est celui des finances de l'usine. Les moyens financiers dont elle dispose conditionnent, en effet, non seulement

les budgets qu'elle peut consacrer à la dépollution de ses effluents, mais l'avenir même de l'usine. Aux dernières nouvelles, elle était en déficit constant depuis au moins trois bonnes années ! Monsieur Michel Mazzoleni, ex cadre supérieur d'une grande société, spécialisé dans le domaine de l'économie industrielle, a réalisé une investigation approfondie à ce sujet, en sa qualité de chargé de mission à UCL. Nous venons ainsi de demander au préfet de planifier une réunion plénière de la CSS entièrement consacrée au volet économique et financier de l'usine et de la société Altéo, en invitant Monsieur Mazzoleni.

Il faudra bien qu'un jour l'abcès multiple soit crevé et le parc national des calanques libéré de ces poisons intolérables.

Métropole Aix-Marseille-Provence Comité scientifique « Eau et Assainissement »

Sous la présidence de Monsieur Roland Giberti, Vice-Président de la Métropole, délégué à l'eau et à l'assainissement, Maire de Gémenos, a eu lieu une réunion du Comité scientifique « Eau et Assainissement » de la Métropole, le lundi 11 décembre 2017 à Gémenos. Suite aux réunions de concertation, sur le rejet urbain de Cortiou, entre UCL, Monsieur Giberti et Monsieur Jean-Marc Mertz, Directeur général adjoint eau et assainissement, notre président a été invité à cette table ronde du 11 décembre 2017. Il a demandé d'être accompagné de notre vice-présidente Renée Dubout et de Monsieur Mandereau de la société ARISTOT.

Etaient présents : 5 personnalités de la Métropole, 2 représentants de la SERAMM (Service Assainissement Marseille Métropole), 2 représentants de la SEM (Société des Eaux de Marseille), 3 représentants des services de l'Etat, 4 experts.

L'ordre du jour portait sur les perturbateurs endocriniens (PE) dans le cadre du Plan National Santé et de la réglementation européenne de réduction des substances dangereuses dans l'eau.

Après un certain nombre d'échanges de point de vue fructueux, les objectifs suivants ont été proposés :

- . Agir prioritairement « à la source », en tenant compte que ces sources sont multiples.
- . Identifier et quantifier les PE dans l'eau rejetée en mer (à Cortiou) et dans les captages de l'eau de consommation.

A cet effet, il a été décidé de constituer un groupe de travail plus restreint, composé de personnalités

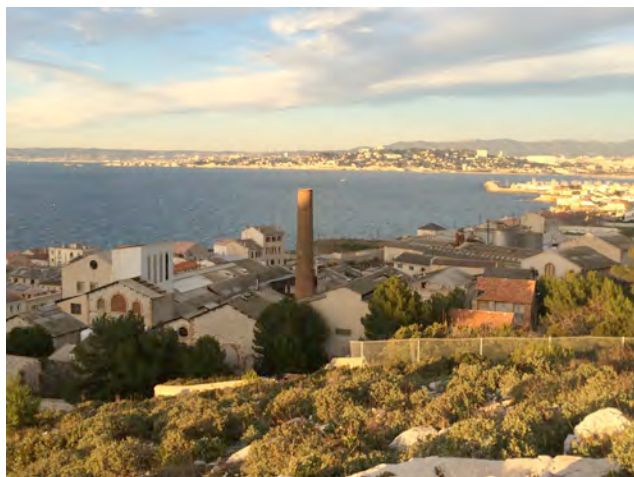
compétentes dans ce domaine. Il est composé de 4 représentants de la Métropole, 3 de la SERAMM, 2 de la ville de Marseille, un représentant de la SEM, un de la SAUR, 5 experts, dont notre président. Ce groupe a été chargé de dresser une liste des PE en les hiérarchisant en fonction de plusieurs critères de valeurs.

La première réunion du groupe de travail s'est déroulée à Marseille le 19 janvier 2018. Après un échange d'idées sur les conditions d'échantillonnage, sur le comportement en mer des PE et de leur impact sur les chaînes alimentaires, certaines substances sont citées. Monsieur Padovani et Madame Chanaud, de la ville de Marseille, proposent une liste de PE. A leur suite Henry Augier propose une autre liste complémentaire. Ces deux listes, après duplication, ont été distribuées à tous les participants. Elles serviront de première base pour les propositions de listes définitives qui seront examinées au cours d'une prochaine réunion. A ce moment-là le groupe sera à même de définir les méthodes d'identification et de dosage à envisager et leur coût.

Il est certain que cette recherche des PE va retarder les négociations avec la Métropole pour le perfectionnement de la station d'épuration de Marseille, mais c'est un passage obligatoire, une contribution essentielle pour englober, dans les futurs traitements de la station d'épuration Géolide, l'élimination de PE particulièrement toxiques et agissant à de très faibles concentrations.

À la Madrague de Montredon, Envoyé Spécial fait remonter le plomb

Après la diffusion de l'émission Envoyé Spécial sur la pollution des sols avec l'exemple de l'école de la Madrague de Montredon, les parents d'élèves s'interrogent sur l'éventuelle contamination au plomb de leurs enfants. Alors que l'ARS se dit "d'accord sur le principe" d'une campagne d'analyse du plomb dans le sang, la mairie tente de rassurer ces parents lors d'une réunion ce lundi.



L'usine Legré-Mante, en activité jusqu'en 2009

Dans le paisible quartier côtier de la Madrague de Montredon (8^e arrondissement), l'imposante cheminée de l'ancienne usine chimique Legré Mante fait partie du décor. Depuis 2009, le site industriel est fermé. Mais il n'en va pas pour autant du dossier de santé publique, qui refait surface régulièrement.

Après des siècles d'activités industrielles chimiques, dont près de 200 ans de production de plomb, quel est l'impact sanitaire pour les habitants du quartier et notamment, pour leurs enfants, plus sensibles à la pollution ? Le magazine télévisé Envoyé Spécial du 11 janvier a mis un coup de projecteur sur le sujet et notamment sur l'école située à immédiate proximité de l'usine.

10 mèches sur 11 contaminées au plomb

Menant sa propre étude, l'équipe de tournage a révélé la présence de plomb dans les mèches de cheveux de plusieurs enfants de cette école. Selon cette examen, qui consistait à tester la présence de plomb sur 11 mèches de cheveux d'élèves de l'école primaire de la Madrague de Montredon, 10 échantillons contenaient au final cette substance chimique. Bien que ces résultats ne constituent pas un indicateur aussi fiable qu'une prise de sang, aucune valeur comparative ni seuil n'étant établis pour ce type de test, il peut cependant représenter un indice d'exposition à cette pollution industrielle. Un indice qui semble avoir déclenché la mobilisa-

tion des parents d'élèves, qui depuis, se sont organisés en comité pour mener des actions.

L'Agence régionale de santé, sollicitée par la conseillère municipale d'opposition **Annie Levy-Mozziconacci** (PS) se dit « **d'accord sur le principe** » **d'une nouvelle plombémie**, une analyse de taux de plomb dans le sang des enfants de moins de six ans habitant le quartier. À un taux élevé, le plomb entraîne une maladie baptisée saturnisme dont les symptômes sont d'importants retards de développement

« J'ai conseillé de faire une plombémie »

« J'ai rencontré l'ARS le jeudi 1er février. Il devrait y avoir une étude à l'échelle du quartier pour réaliser des plombémies. C'est un premier pas, qui correspond à ce qui est prévu dans les textes dans ce genre de situation. Je pense que nous pourrions avoir de meilleurs résultats qu'en 2013 car la mobilisation est désormais plus importante », raconte l'élue des 6^e et 8^e arrondissements. En 2013, une campagne d'information sur les risques

liés aux plomb avait en effet déjà été mise en place par l'ARS.

« Nous avons adressé un courrier à tous les médecins généralistes du quartier pour leur demander de prévenir les parents qu'ils pouvaient amener leurs enfants faire une plombémie », entame **Karine Huet**, déléguée de départementale des Bouches-du-Rhône de l'Agence régionale de

santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais cette étude n'a pas vraiment porté ses fruits. « *L'information a été transmise mais c'était aux parents d'accepter ou non de le faire* », précise-t-elle. A priori personne n'a demandé cette prise de sang.

Justement, les parents, la déléguée départementale de l'ARS les a également reçus ce jeudi dans son bureau. « *Je leur ai conseillé d'aller faire cette plombémie* », ajoute Karine Huet. L'inquiétude, qui jusque là ne s'était donc pas vraiment fait ressentir, serait en train de se réveiller chez les parents d'élèves de la Madrague de Montredon.

Outre l'organisation d'une réunion d'information lundi 22 janvier, suivie du rendez-vous avec l'ARS

le jeudi, ils doivent également rencontrer ce lundi, l'élue municipale en charge des écoles **Danièle Casanova** et celui chargé de la santé **Patrick Padovani**, accompagnés de techniciens de leurs services. « *Après des demandes intenses et répétées des parents d'élèves, nous avons accepté de les rencontrer pour une réunion d'information*, raconte l'élue à la santé. *Nous allons donc expliquer à ces parents les actions que nous avons faites d'après les recommandations de la Dreal [direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement. Ndlr] pour repasser en catégorie B* », détaille l'élue faisant ainsi référence à un classement établis par l'État dans le cadre d'une étude nationale.

École classée C

Cette dernière, menée à partir de 2012, porte sur les sols des écoles situées à proximité des sites industriels. Ces conclusions n'ont été rendues publiques qu'en septembre dernier : alors que l'école maternelle de la Madrague de Montredon est classée B – ce qui signifie que « les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions » – l'école primaire, elle, a été classée C. « Les diagnostics ont montré la présence de pollutions qui nécessitent la mise en œuvre de mesures techniques de gestion, voire la mise en œuvre de mesures sanitaires », peut-on lire dans le rapport.

Ce classement dans la dernière des catégories vise plus précisément le jardin du logement de fonction du gardien de l'école, dont la terre contient du plomb en quantité supérieure aux normes européennes. Mais, cet endroit n'étant à priori pas accessible aux enfants et le taux de plomb y étant mesuré en faible quantité, aucune prescription supplémentaire n'a été mise en place. Si ce n'est que la Ville déclarait alors qu'elle comptait changer la terre de cette parcelle. « Le 17 janvier dernier, la Dreal s'est rendue à l'école pour vérifier que les travaux nécessaires ont bien été fait par la mairie », rend compte **Claude Fercha**, président de la

fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), association départementale marquée politiquement à droite et sous l'égide de laquelle s'est monté le comité des parents d'élèves de l'école de la madrague de Montredon. La Dreal doit rendre son rapport le 20 février.

Pour **Claude Ferchat**, le reportage d'Envoyée Spécial était pour le moins alarmiste et si quelques parents sont inquiets pour la santé de leurs enfants, ce n'est pas le cas de tous le monde. Il préfère par ailleurs répondre lui-même à Marsactu plutôt que de transmettre les coordonnées de parents qui font partie du comité en question, estimant qu'il s'agit « d'un dossier complexe » qui mérite « d'être sorti de l'enceinte de l'école ».

Ce lundi, les élus de la mairie vont donc tenter de rassurer ces parents d'élèves inquiets. « S'ils veulent aller plus loin, ça ne tient qu'à eux. Nous, nous sommes désormais dans les normes », avance **Patrick Padovani**. À eux ou à l'État, par le biais de l'ARS, qui « réfléchit » donc à relancer une campagne d'information pour pousser les habitants du quartier de la Madrague de Montredon à amener leurs enfants faire une prise de sang.

Violette Artaud, 5 Fév 2018 Marsactu, le journal.

**Lettre d'Union Calanques Littoral
À Monsieur le Président de la commission d'enquête
Sur le Boulevard Urbain Sud (BUS)
Marseille, le 6 novembre 2015**

« Monsieur le Président,

Union Calanques Littoral, qui depuis 1992 œuvre pour la sauvegarde du site classé des Calanques, vous demande de bien vouloir prendre en considération ses remarques au sujet du projet de Boulevard Urbain Sud :

Il est extrêmement dommageable que ce boulevard ait des emprises importantes sur des espaces verts dans des zones proches du Parc National des Calanques. Celles-ci devraient être considérées comme faisant partie de zones d'adhésion dans lesquelles l'urbanisation et ses infrastructures devraient être conduites de manière à accompagner les objectifs de protection du Parc. Marseille, heureuse de promouvoir le tourisme via le label du Parc, mais en contradiction avec son objectif de développement touristique, n'a pas voulu de zone d'adhésion. Depuis longtemps, les usagers et touristes sont scandalisés par cette urbanisation qui défigure le panorama de la ceinture des collines sud, qui constituent maintenant le Parc National des Calanques.

Nous dénonçons le saccage environnemental que sera la création de ce boulevard, dans ces quartiers que l'on a inconsidérément urbanisés aux alentours de ce projet très ancien et pourtant si utile. La conséquence en est qu'il passe maintenant dans les seules zones non construites dont certaines ont une grande valeur patrimoniale et environnementale.

1- Le Boulevard Urbain Sud fera une saignée dans la pinède du Roy d'Espagne, au pied de ces collines, détruisant ainsi l'harmonie de ce piémont.

1a- C'est une partie d'un Espace Boisé Classé dont l'attrait peut contribuer à soulager la fréquentation des calanques du Parc National en fixant les gens du quartier. Cette population n'aura plus aucun plaisir à rester dans une pinède longée par une sorte d'autoroute et se réfugieront dans le Parc et surtout vers la calanque de Sormiou, qui sera encore plus saturée.

1b- Le BUS traverse cette pinède alors qu'elle est soumise à deux risques naturels que sa présence aggravera : les inondations et les feux de forêt. En particulier, la fréquentation intensifiée accroîtra les risques d'incendie catastrophiques par temps de mistral, qui, de mémoire d'homme, partent toujours de la périphérie du Parc National. En particulier, le risque autoroutier sera très grand (jets de cigarette par la portière).

1c- Le BUS nécessitera la destruction d'arbres remarquables classés en 2006 comme le souligne l'association A.R.B.R.E.S. (181 av. Daumesnil 75012 Paris), et entraînera la destruction de plusieurs espèces animales dont des espèces protégées comme l'Ecureuil Roux, le Hérisson, et le chardonneret.

Nous demandons un passage du BUS en souterrain sous cette pinède pour palier à ces graves nuisances.

2- Le jardin de la Mathilde, dernier poumon vert du quartier du Cabot.

2a- Ce très beau jardin est un excellent point de fixation de la population de ces quartiers, soulageant la fréquentation des Calanques. Cette population sera repoussée là-aussi vers le territoire du Parc National, lui rendant la tâche de répartir la fréquentation - qui est aussi dans ses moyens de préservation - encore plus difficile.

2b- Nous nous élevons contre la destruction de ce jardin avec ses cèdres remarquables et **nous demandons que le BUS passe en souterrain sous le jardin de La Mathilde.**

3- La bastide de La Seigneurie et son Parc. Il est à noter la présence d'un cèdre centenaire classé par la ville de Marseille au titre de ses espaces verts. Ce patrimoine constitue également un excellent point de fixation pour les gens du quartier, soulageant la fréquentation des Calanques. Nous nous élevons contre la destruction de ce patrimoine. **Nous demandons que le BUS passe en souterrain sous La Seigneurie.**

4- Par ailleurs, nous remarquons que le BUS franchit plusieurs cours d'eau, aggravant les risques d'inondations locales. **Des bassins de rétention ont-ils été prévus suffisamment en amont ?**

5- Aspirateur à projets de constructions (y compris actuellement le long du littoral sud de Marseille), le BUS sera saturé dès son ouverture. Cette voie de 40 mètres de large en zone urbaine aura un impact comparable à celui d'une autoroute : pollution accrue de l'air (alors que Marseille est déjà une des villes les plus polluées), augmentation des

nuisances du bruit et olfactives. Automobiles, cars et grands bus induiront une consommation importante d'énergie fossile, ce qui est en parfaite contradiction avec les objectifs de la COP21 qui se tiendra à Paris en décembre 2015.

Que Marseille donne l'exemple !

en mettant en service un tram à haute fréquence (plutôt qu'un BHNS) qui consommera une énergie électrique non polluante (et produite en France). C'est le moyen de transport d'avenir et son implantation serait moins onéreuse maintenant puisqu'elle interviendra en terrain vierge. »

Pour le Conseil d'Administration,

Henry Augier, Président d'Union Calanques Littoral
Renée Dubout, vice-présidente

BOULEVARD URBAIN SUD

Danger pour les calanques



Par Christian Guillaume

Etant à l'origine du concept de Parc National des Calanques, l'association fédérative Union Calanques Littoral ne saurait se désintéresser du projet de rocade U430 (Boulevard Urbain Sud ou B.U.S) qui, se situant à proximité de la frange Nord et Nord-ouest des Calanques, impactera fortement le Parc National, mais aussi l'ensemble de la bande littorale.

Raccordé à deux autoroutes (la L2 et l'autoroute Est) et aboutissant au littoral d'une métropole densément peuplée, le B.U.S offre des caractéristiques parfaites pour devenir « un aspirateur à voitures ».

Cette rocade est en **contradiction totale avec l'image que Marseille veut donner, en s'affirmant comme capitale touristique, capitale du sport et bientôt ville olympique** : le B.U.S. générera une augmentation de la pollution par les gaz des véhicules et le déséquilibre environnemental induit par la perte des zones vertes due au saccage des parcs urbains, leurs arbres classés, et leur flore protégée. La rareté des parcs ouverts au public sera encore plus criante, malgré l'existence du Parc National des Calanques. Ces parcs de verdure, rescapés de l'urbanisation, sont des lieux agréables où les habitants des quartiers



Le Boulevard Urbain Sud aboutit à un trait de côte étroit, sur une voie étroite, très encombrée les jours de beau temps, même en hiver

trouvent des espaces de détente et de loisirs qui soulagent la fréquentation du massif des calanques. **Accélérateur de surfréquentation, la rocade, par sa proximité avec les portes d'entrée de St Cyr, Luminy, des Baumettes, du Baou de Sormiou, du Roy d'Espagne, constitue pour le massif un grand danger.**

Enfin, elle déversera un flot de voitures sur la route littorale jusqu'à Calnelongue. Le projet doit être réexaminé pour **éviter cette arrivée massive du trafic dans des quartiers qui sont déjà embouteillés** toute l'année par beau temps, du fait de l'afflux de la population marseillaise.

SOURCE : Journal Respire.



Une marche sur la trame verte est prévue
le dimanche 3 juin 2018 à 10h30

depuis la pinède du Roy d'Espagne


avec pique-nique tiré du sac dans les
jardins familiaux Joseph Aiguier

Un musée subaquatique à Marseille, Anse des Catalans,



Une enquête publique sur l'opportunité du musée subaquatique

Submergé

Bref Boris Barraud 28 Mar 2018  6

Depuis plusieurs années, le « Musée subaquatique de Méditerranée » est en gestation [[Lire notre article](#)]. Consistant à immerger à cinq mètres de profondeur une dizaine de statues au large de la plage des catalans, ce projet est désormais soumis à une enquête publique, explique la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), dans un article publié ce mercredi par *La Marseillaise*. Cette enquête devra évaluer la pertinence de ce musée particulier, notamment du point de vue de la protection de l'environnement – par exemple pour la question de la préservation des herbiers de Posidonie – et du point de vue de la sécurité des baigneurs appelés à venir observer les statues sous-marines.

Cette enquête pourrait être lancée en mai et décidera de la réalisation, ou pas, du projet. Si l'enquête conclut positivement, le projet devrait obtenir une concession du domaine maritime d'une durée de 15 ans. Mais aux yeux de *La Marseillaise*, le musée risque plutôt de « prendre l'eau », mais au sens figuré, après qu'une commission nautique locale a déjà souligné les défauts du projet et rendu un avis défavorable. De plus, toujours selon le quotidien, le sculpteur pressenti, Jason DeCaires Taylor, aurait fait défection. Reste le soutien de la municipalité qui a déjà alloué 100 000 euros de subventions à l'association porteuse du projet.

Source : La Marseillaise



CALANQUES PROPRES

Nous vous donnons rendez-vous

le Samedi 26 mai 2018 à partir de 9 heures
devant la barrière de Luminy.

Des sacs et des gants seront mis à votre disposition.



Simon Bernard, Co-fondateur-communication & vision. *“Il va falloir attendre plusieurs décennies avant de dire adieu aux déchets. On ne peut pas attendre. Il faut limiter les dégâts en développant des solutions de transition”*

Alexandre Dechelotte, Co-fondateur-impact social & entrepreneurial. *“Plastic Odyssey, c’est l’espoir de participer à la réduction de la pauvreté en utilisant une ressource trop souvent méconnue : les déchets.”*

<https://www.facebook.com/plasticodyssey/>

<http://plasticodyssey.org/fr/accueil-2>

Le tour du monde en autonomie grâce aux déchets plastiques



UN NAVIRE UNIQUE

Plastic Odyssey est un catamaran de 25 mètres propulsé uniquement grâce au plastique. Les déchets seront ramassés à terre lors de chaque escale puis triés à bord. **Le plastique non-recyclable** sera converti en **carburant** pour alimenter les moteurs du navire.

L'EXPÉDITION : UNE PREMIÈRE MONDIALE

Le navire partira pour une expédition de **3 ans autour du monde**, utilisant les déchets plastiques comme carburant pour montrer qu'ils ont trop de valeur pour finir dans nos océans.



RÉDUIRE LA POLLUTION ET LA PAUVRETÉ, UN COMBAT LIÉ

Au-delà de ce défi technique, le navire servira d'atelier pour construire et tester de nombreuses machines open-source. L'expédition est une opportunité de se confronter aux réalités du terrain et d'adapter les solutions aux **besoins locaux**. Ces technologies seront diffusées à travers le monde pour **créer des emplois** localement tout en nettoyant notre environnement.

A la devanture du libraire,



Richard P., *Calanques surnaturelles – De Cassis à Sormiou*. Editions Gilletta, 2013, 192 p., 34,90 euros.

Lonely Planète, *Marseille en quelques jours*. Lonely Planète éditeur, 2017, 176 p., 8,99 euros.

Guide du routard, *Marseille*, Hachette, 2017, 192 p., 9,90 euros.

Petit futé, *Calanques, Marseille, Cassis, Côte Bleue, La Ciotat*. Nouvelle édition de l'Université, 2017, 141 p., 4,95 euros.

ADHÉSION – FAITES ADHÉRER VOS AMIS

Ce sont les cotisations qui permettent à UCL de mener à bien la mission qu'elle s'est donnée et que vous lui confiez : protéger le massif des Calanques contre toute dégradation.

Je soussigné (e) :

Demeurant :

.....

Portable : Adresse e-mail :

Adhère à UCL pour l'année 2018

Adulte :	à partir de :	15 euros	Membre donateur :	à partir de :	20 euros
Couple :	à partir de :	25 euros	Association :	à partir de :	35 euros
Mineur, Etudiant :	à partir de :	5 euros	Parrainage :	à partir de :	50 euros.

Participation pour recevoir l'Echo des Calanques par la poste : 10 euros.

À envoyer à la trésorière : Chantal Thomas, 81 boulevard Chave, 13005 Marseille.

L'Echo des Calanques est édité par l'association Union Calanques Littoral. 16, traverse des Baudillons - 13013 Marseille - N° ISSN: 1251-3741
Directeur de la publication : Henry Augier- Imprimé par nos soins avec la participation de Renée Dubout, Michel Cuchet, Claude Thomas, Jacky Plauchud, Catherine Vieilledent, Madeleine Barbier, Christian Guillaume, Eliane Nougier.
Mise en page, Eliane Nougier.